

de compétences. Elles ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. Il en est de même des actions permettant aux travailleurs de faire **valider les acquis de leur expérience** en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification figurant sur une liste établie par la commission paritaire nationale de l'emploi d'une branche professionnelle, enregistrés dans le répertoire national des certifications professionnelles visé à l'article L. 335-6 du code de l'éducation.

ARTICLE troisième: Niveau de connaissances préalables nécessaires à la réalisation des actions de formations .

Afin que l'action de formation décrite ci-avant soit réalisée dans les meilleures conditions et afin que le stagiaire puisse en tirer le meilleur parti, ce dernier est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation les connaissances et les compétences suivantes:

1.compétences:

- utilisation correcte de la langue française orale et écrite
- respect des règles élémentaires d'hygiène personnelle
- respect des règles élémentaires de comportement

2.connaissances:

- maîtrise des règles élémentaires de calculs (addition, soustraction, multiplication, division, règle de trois.)

-

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

ARTICLE Quatrième: Organisation de l'action de formation.

L'annexe2 jointe au présent contrat, détaille les moyens pédagogiques et techniques mis en oeuvre pour assurer la formation et son contrôle.

L'action de formation se déroulera du XXXXXXXXXXXX au XXXXXXXXXXXX. Elle est organisée pour un effectif de XXXXXXXXXXXX stagiaires.

Les diplômes, titres et références professionnelles de monsieur Thomas TEFFRI-CHAMBELLAND, chargé de la formation, sont détaillés en annexe3.

ARTICLE Cinquième: Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

ARTICLE Sixième: Dispositions financières.

Le prix de l'action de formation est fixé à XXXXXXXXXXXX euros.

Le stagiaire s'engage à verser

-la totalité du prix sus-mentionné selon les modalités de paiement suivantes:

(-une partie du prix sus-mentionnés à hauteur de XXXXXXXXXXX euros, la différence d'un montant de XXXXXXXXXXX euros étant acquittée par l'organisme suivant:XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX.)

Après le délai de rétractation mentionné à l'article cinquième du présent contrat, le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de XXXXXXXXXXX (30% du prix total).

Le paiement du solde, à la charge du stagiaire, est échelonné au fur à mesure du déroulement de l'action de formation, selon le calendrier ci-dessous:

XXXXXXXXXXXXXXXX euros le XXXXXXXXXXX; XXXXXXXXXXXXXXXXXXX euros le XXXXXXXXXXX; XXXXXXXXXXXXXXXXXXX euros le XXXXXXXXXXX;

ARTICLE Septième: Inexécution du présent contrat.

Faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation mentionnée à l'article1, l'organisme de formation (Boulangerie La Paline, représentée par monsieur Thomas TEFFRI-CHAMBELLAND) devra rembourser au stagiaire les sommes perçues indûment de ce fait (article L 920-9 alinéa1 du code du travail.) .

En cas d'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment

reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes:

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié.

Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

ARTICLE Huitième: Cas de différend.

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le Tribunal de Dignes-les-bains sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à _____, le _____,

**Pour le stagiaire,
(nom, prénom, signature précédé de la mention manuscrite lu et approuvé)**

**Pour l'organisme de formation,
(nom et qualité/ signature et cachet)**